

FACTURE-TYPE ANNUELLE - Particulier sans compteur

BOUYON :		Total facture au 01/01/2025
Part délégataire		103,50 €
Abonnement DN 12-15		103,50 €
Part SIEVI		115,00 €
Abonnement		115,00 €
TOTAL PART DELEGATAIRE + PART SIEVI HT		218,50 €
ORGANISMES PUBLICS - AGENCE DE L'EAU		44,28 €
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau		3,25 €
Redevance sur la consommation d'eau potable		40,38 €
Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable		0,65 €
TOTAL PART EAU HT		262,78 €
TOTAL PART EAU TTC		277,23 €

REVEST-LES-ROCHES :		Total facture au 01/01/2025
Part délégataire		103,50 €
Abonnement DN 12-15		103,50 €
Part SIEVI		115,00 €
Abonnement		115,00 €
TOTAL PART DELEGATAIRE + PART SIEVI HT		218,50 €
ORGANISMES PUBLICS - AGENCE DE L'EAU		52,71 €
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau		3,25 €
Redevance sur la consommation d'eau potable		48,81 €
Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable		0,65 €
TOTAL PART EAU HT		271,21 €
TOTAL PART EAU TTC		286,13 €

TOURETTE-DU-CHÂTEAU :		Total facture au 01/01/2025
Part délégataire		103,50 €
Abonnement DN 12-15		103,50 €
Part SIEVI		115,00 €
Abonnement		115,00 €
TOTAL PART DELEGATAIRE + PART SIEVI HT		218,50 €
ORGANISMES PUBLICS - AGENCE DE L'EAU		34,16 €
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau		3,25 €
Redevance sur la consommation d'eau potable		30,26 €
Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable		0,65 €
TOTAL PART EAU HT		252,66 €
TOTAL PART EAU TTC		266,56 €

ROQUESTERON :		Total facture au 01/01/2025
Part délégataire		103,50 €
Abonnement DN 12-15		103,50 €
Part SIEVI		115,00 €
Abonnement		115,00 €
TOTAL PART DELEGATAIRE + PART SIEVI HT		218,50 €
ORGANISMES PUBLICS - AGENCE DE L'EAU		41,41 €
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau		3,25 €
Redevance sur la consommation d'eau potable		37,51 €
Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable		0,65 €
TOTAL PART EAU HT		259,91 €
TOTAL PART EAU TTC		274,21 €